

MySwissLife

l'espace qui nous rapproche



Avec votre Espace Client MySwissLife, vous avez un accès simple, personnalisé et sécurisé à vos contrats, et l'assurance d'échanges toujours plus faciles avec votre conseiller ou votre service client.

Quand cela est prévu par votre contrat, Swiss Life rembourse les semelles orthopédiques.

Pour savoir si cette prestation est garantie, nous vous invitons à consulter votre tableau de garanties pour connaître le pourcentage du taux de remboursement (celui-ci varie en fonction de la formule choisie).

Pour ce faire, depuis la page d'accueil de votre Espace Client MySwissLife, cliquez sur votre contrat Santé, puis dans la rubrique « Documents contractuels », sélectionnez « **Tableau de garanties** »

The screenshot shows the MySwissLife client portal. At the top, there is a navigation bar with 'Accueil', 'Consulter', 'Nous contacter', and 'LaFinBox by Swiss Life'. The main content area is divided into several sections:

- Mes attestations:** Includes 'Mes attestations tiers payant' for the year 2016, with a download icon and a note about receiving the attestation by mail.
- Mes contrats de santé et de prévoyance:** Lists 'CONTRAT ENTREPRISE SANTE' (2801) with a last reimbursement of 7,50 € on 15/11/2017. A hand cursor is pointing at this contract.
- Mes contrats de biens et responsabilités:** Lists 'MULTIRISQUE HABITATION' (01126), 'SWISSLIFE BAILLEUR PRIVE' (0150C), and 'AUTOMOBILE' (928E).

①

Sélectionnez votre contrat santé.

Vous visualisez dans la rubrique « Documents contractuels », les derniers documents édités. Vous pouvez également retrouver tous vos documents classés par année en cliquant sur « Vos documents en ligne »

Documents contractuels

Décompte santé	22/10/2017	↓
Attestation tiers payant	03/09/2017	↓
Attestation tiers payant r/v	03/09/2017	↓
Appel de cotisation	11/08/2017	↓
Tableau de garanties	08/08/2017	↓

Mes documents en ligne

②

Dans la rubrique « Documents contractuels », cliquez sur « Tableau de garanties » ou sur « Vos documents en ligne ».

Les semelles orthopédiques sont mentionnées à la rubrique « Médecine – Pharmacie – Divers » de votre tableau de garanties, elles sont regroupées avec les prothèses et appareillage auditif, orthopédique et capillaire.